

n° 17

MAI
JUIN
JUILLET

2022

MONTDore

TOUTE L'ACTUALITÉ DE VOTRE VILLE

VILLE DU
MONT-DORE

Dossier

**Catastrophes naturelles :
un dossier prioritaire**

ZOOM SUR...

**Des actions pour sensibiliser
au handicap**

PORTRAIT

**Christian Van Dac
D'une élection... à l'autre**



www.mont-dore.nc



ÉDITO

Chères Mondorienne, Chers Mondoriens,
Un certain nombre d'entre vous a été impacté ces derniers mois par les intempéries à répétition qui ont touché notre commune. La dépression tropicale DOVI et les précipitations importantes dues au phénomène La Niña ont causé beaucoup de dégâts sur notre territoire. Certaines familles ont quitté précipitamment leur maison pour retrouver ensuite un foyer inhabitable et certains habitants ont subi des dommages importants sur leur propriété, en raison des éboulements.

J'ai conscience des moments difficiles qu'ont vécu - et que vivent encore - certains Mondoriens suite à ces événements climatiques. C'est pourquoi ces catastrophes naturelles sont devenues un dossier prioritaire pour l'équipe municipale.

Comme vous le lirez dans les pages de ce numéro, la Ville s'est rapidement mise au travail afin d'assurer un suivi concernant chaque dossier et chaque personne impactée. Des travaux en urgence et des expertises ont été diligentés et des demandes de financements supplémentaires ont été faites auprès de l'Etat.

Malheureusement, ces phénomènes météorologiques planétaires (sécheresses, pluies torrentielles, etc.) sont amenés à se renouveler et il faudra désormais porter une attention plus particulière à nos besoins de construction.
Soyez assurés de notre volonté à être à votre service et à votre écoute.



Eddie Lecourieux
Maire de la Ville
du Mont-Dore

Sommaire

4. EN IMAGES

- La commune fait le plein d'animations !

6. ACTUALITÉS

- Les dernières infos de la commune

7. CULTURE ET ANIMATIONS

- Démarches en ligne : la Ville vous accompagne !

8. DOSSIER

- Catastrophes naturelles : un dossier prioritaire

14. ZOOM SUR...

- Des actions pour sensibiliser au handicap

16. UN QUARTIER, UNE HISTOIRE

- Aujourd'hui : l'île Ouen Rescapée du grand plongeon



18. ÉCONOMIE

- Marché de Boulari : les tarifs en baisse pour relancer l'activité

19. PORTRAIT

- Christian Van Dac D'une élection... à l'autre

20. AGENDA

- Tous les rendez-vous dans votre commune

22. EXPRESSION

23. INFOS PRATIQUES

MONDore

également disponible sur : www.mont-dore.nc



6 | actus
LES DERNIÈRES INFOS
DE LA COMMUNE

actualités

Les budgets 2022 adoptés

Une situation budgétaire contrainte



Les budgets 2022 de la Ville du Mont-Dore ont été adoptés par les élus lors du conseil municipal du 24 mars 2022. « Sur le plan strictement financier, depuis 2020, la Ville du Mont-Dore a perdu une part importante de ses recettes de fonctionnement, suffisamment pour que la commune se retrouve pour le deuxième exercice consécutif dans une situation de contrainte budgétaire »,

a rappelé Jean-Jacques Afchain, 1^{er} adjoint au maire en charge des finances. Ainsi, en prenant en compte le budget principal et les budgets annexes, le budget consolidé primitif de la commune s'élève à 6,3 milliards de francs en dépenses. Concernant le budget principal primitif, 3,6 milliards de francs sont alloués en dépenses de fonctionnement et 1,7 milliards en dépenses d'investissement.

Retransmission des conseils municipaux

Depuis le 24 mars 2022, les conseils municipaux sont filmés et retransmis en différé sur la page Facebook et sur le site internet de la Ville. Mis en place suite au vœu adopté à l'unanimité des élus le 9 juillet 2020, ce nouveau moyen de communication a pour objectif de permettre une plus large diffusion de l'information aux administrés. Les prochaines séances auront lieu les jeudis 5 mai, 23 juin, 4 août, 22 septembre, 3 novembre et 15 décembre, à 17 heures.

Élection des conseillers municipaux juniors

Mandature 2022-2024

L'élection des CMJ pour la mandature 2022-2024 se déroulera le jeudi 12 mai. Créé en 2004, le conseil municipal junior permet aux jeunes de s'initier à la vie civique, de prendre conscience de l'organisation de la commune et de participer activement aux actions de la Ville. Les conseillers municipaux juniors élus seront officiellement installés le 18 mai lors d'une séance plénière présidée par le maire, dans la salle d'honneur de la mairie.



Fermeture du centre de vaccination à Plum

Ouvert pendant le second confinement de l'année 2021, le centre de vaccination de la mairie, situé à l'annexe de Plum, a fermé ses portes en février dernier. La Ville du Mont-Dore tient à remercier chaleureusement la Croix-Rouge pour son implication dès l'ouverture du centre, ainsi que les partenaires et les bénévoles. Durant son ouverture, 1 071 personnes se sont fait vacciner.

Handicapable

La 14^e édition de l'opération Handicapable se déroulera du lundi 30 mai au mercredi 8 juin sur la commune. Au programme : exposition, spectacles, ateliers interactifs et de bien-être...

Un job dating sera organisé le mercredi 8 juin avec les entreprises du Grand Nouméa.

Renseignements au 41 03 20.



Festival de trails 2022

Les sportifs et amateurs de randonnées ont rendez-vous le 5 juin à Plum pour le Festival de trails 2022 !

Au programme : quatre trails et quatre randonnées allant de 5 à 80 kilomètres. En solo, en équipe ou en famille, et même accompagné de son animal de compagnie !

Renseignements sur www.inlive.nc

en image

La commune fait le plein d'animations !

4 MARS 2022



Vernissage de l'espace culturel Le Parking

Le Parking, nouvel espace culturel atypique situé face à la médiathèque de Boulari, a été inauguré le 4 mars dernier. Cet espace permettra aux jeunes d'exprimer leurs talents par le biais des cultures urbaines tout en s'appropriant culturellement leur lieu de vie.

12 MARS 2022



Plantation dans la vallée de La Coulée

Une nouvelle plantation s'est déroulée dans la vallée de La Coulée, en partenariat avec l'association Caledoclean et l'ONG Conservation International. Mille plants de bourao ont été plantés.

16 MARS 2022



Semaine de la francophonie

Plusieurs animations ont été organisées à la bibliothèque Denise-Frey, au Pont-des-Français, à l'occasion de la Semaine de la francophonie.

18 MARS 2022



Atterrissage du second câble sous-marin de l'OPT au Mont-Dore Sud

Eddie Lecourieux, maire de la Ville du Mont-Dore, a inauguré le deuxième atterrissage du second câble sous-marin de l'OPT au Mont-Dore Sud. Celui-ci raccordera le Mont-Dore au câble domestique PICOT-2 avec le déploiement d'un segment de 10 kilomètres de câble sous-marin soutenu par 145 bouées sur les 1 450 mètres séparant le câblier de la plage.

28 MARS 2022



Rencontre avec les directeurs d'école

Eddie Lecourieux, maire de la Ville du Mont-Dore et Valérie Bolo, adjointe en charge de l'enseignement, ont rencontré les directrices et les directeurs des écoles de la commune afin d'échanger sur les différentes problématiques rencontrées au sein de leurs établissements.

29 MARS 2022



Mondorine et Mondorin dans les écoles

La poule Mondorine et le lapin Mondorin étaient de retour cette année dans les écoles de la commune ! Fin mars, ils sont allés saluer les écoliers des Coccinelles, au Vallon-Dore. Un moment de bonheur pour les enfants.



26 MARS ET 2 AVRIL 2022

Tradition et Grand Sud au marché

En mars et en avril, le marché municipal a organisé plusieurs marchés à thème, dont un spécial tradition et un spécial Grand Sud. Une nouvelle fois, les artisans et les agriculteurs calédoniens ont présenté leur savoir-faire à Boulari.

16 AVRIL 2022



Chasse aux œufs 2022

Près de 600 enfants ont participé à la dixième édition de la chasse aux œufs du Mont-Dore. Bravo à eux !

actualités

La fontaine de Plum s'est embellie !



La fontaine de Plum s'est fait une cure de jouvence ! En mai 2021, et durant cinq mois, les équipes se sont mobilisées afin de réaménager ce lieu mythique et réaliser quelques travaux de rénovation : remplacement des robinets, rénovation des grilles des bassins, installation de tables et de bancs, éclairage du site, sécurisation du bassin central, mise en place de mosaïque au sol, peinture, etc. Dans les prochaines semaines, un panneau d'information sera également posé pour raconter l'histoire de la fontaine en français et en anglais.

Fête du sport

Au Mont-Dore, le mois de juillet est synonyme de sport ! Le 14 juillet 2022, de 8 h à 16 h, la Ville organise sa nouvelle édition de l'incontournable Fête du sport, au complexe culturel et sportif Victorin-Boewa, à Boulari. Une multitude d'animations et d'activités sportives seront proposées pour les petits, les plus grands et les familles. Restez connectés sur la page Facebook de la Ville du Mont-Dore pour connaître le programme complet.

Renseignements au 43 26 69.



Quinzaine de l'environnement

Un marché des alternatives le 4 juin

La Quinzaine de l'environnement est de retour au Mont-Dore ! Du 30 mai au 10 juin, le service environnement de la Ville proposera différentes animations aux scolaires, au grand public et aux agents de la Ville. Samedi 4 juin, venez découvrir le marché des alternatives au centre d'éducation à l'environnement, face au rond-point des sports, à Boulari. Ateliers de couture ou de zéro déchet, visites des vaisseaux des sciences, artisanat local, plantes, balades à poney. De nombreuses animations sont programmées ! Renseignements au 43 30 36.



Lesly Filituugala, vice-championne de lancer de poids



Lesly Filituugala est une jeune Mondorienne, inscrite à l'Athletic club espoir de Boulari depuis des années. Elle a quitté le territoire en juin 2021 pour la Métropole où elle a été accueillie par Magali Brisseault, directrice de performance du CREPS de Boulouris, dans la commune de Saint-Raphaël. C'est alors le début d'une nouvelle vie, remplie d'entraînements et de compétitions. À commencer par les championnats de France hivernaux de lancer qui se sont tenus les 5 et 6 mars 2022 à Salon-de-Provence, où Lesly a raflé deux médailles ! Elle est montée sur

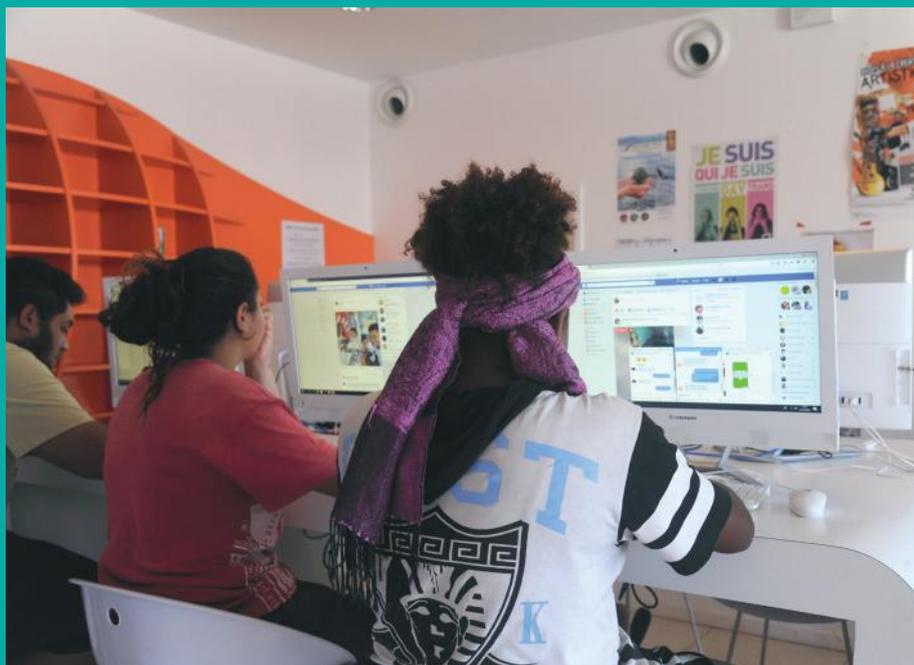
la deuxième marche du podium au disque catégorie junior, avec une belle médaille d'argent. Sa meilleure performance est de 47,13 mètres (à un mètre de la première). Elle a une nouvelle fois frôlé le record de Nouvelle-Calédonie. Elle a également remporté sa deuxième médaille au lancer de poids en salle avec une performance à 13,95 mètres. Bravo Lesly !

Les réservoirs de Robinson en service au 1^{er} juin

Après un peu plus de deux ans de travaux, les deux réservoirs de Robinson vont bientôt entrer en service. Le volume total de ces deux réservoirs, situés sur les hauteurs du quartier, s'élève à 3 500 m³, soit 1 750 m³ chacun. En 2020, les travaux ont débuté par une phase de réseaux pour se poursuivre par une phase de terrassement. Le mur de soutènement et les réservoirs ont ensuite été construits progressivement dès 2021. Si les travaux se termineront au mois de mai, le plus important reste encore à faire : la mise en eau des réservoirs ! Après des tests de vérification de l'étanchéité et leur raccordement, les deux réservoirs seront opérationnels début juin 2022. Pour rappel, les travaux ont été financés au contrat d'agglomération, à hauteur de 50% par l'État, 15% par la province Sud et 35% par la Ville.

Démarches en ligne : la Ville vous accompagne !

Les quatre espaces publics numériques de la commune accueillent les administrés afin de les aider à effectuer leurs démarches en ligne. La Ville poursuit ainsi sa stratégie de développement numérique pour permettre aux Mondoriens de bénéficier d'un accès à l'Internet gratuitement.



Dans le but de répondre aux besoins de la population, la commune dispose de quatre espaces publics numériques *(EPN) qui proposent une connexion gratuite, l'accès à du matériel informatique et, pour ceux qui le souhaitent, un accompagnement individuel, avec ou sans rendez-vous, pour effectuer leurs démarches administratives en ligne. Seule condition, être abonné à l'un des quatre établissements animés, à des horaires dédiés, par des médiateurs numériques déployés par la province Sud dans le cadre de son programme provincial d'insertion citoyenne (PPIC).

Deux options au choix

Deux options s'offrent aux Mondoriens pour effectuer leurs formalités d'e-administration. Première option, la possibilité d'utiliser en toute autonomie le matériel mis à disposition dans les EPN ainsi qu'à la mairie an-

nexe à Plum dans une salle dédiée. Seconde option, pour ceux qui le souhaitent, se faire accompagner par un médiateur numérique qui va les guider et leur donner les outils nécessaires à la prise d'autonomie. Les démarches sont variées : création d'une boîte mail, rédaction d'un CV ou d'une lettre de motivation, paiement en ligne des ordures ménagères, prise de rendez-vous, demande de bourse, déclaration de revenus et même aide aux devoirs (accès au logiciel Pronote...). En accompagnant les administrés, la Ville affiche sa volonté d'offrir toujours plus de services à la population tout en contribuant à réduire la fracture numérique entre les habitants.

Guichet unique et cyber mobile

Pour atteindre cet objectif, deux projets sont dans les tuyaux. La Ville nourrit l'ambition d'ouvrir une maison de l'e-administration à Boulari,

en 2023, sous la forme d'un guichet unique centralisant les différents services administratifs. L'idée étant d'éviter aux Mondoriens de courir d'un endroit à un autre, mais aussi de désengorger les EPN de la commune où, en moyenne, une trentaine de personnes sont accompagnées chaque semaine. L'idée germe aussi de (re)mettre sur rail une cyber mobile dans les quartiers, qui proposerait du wifi gratuit et l'utilisation de matériel informatique pour effectuer des formalités administratives. Objectif affiché : aller au plus près des Mondoriens rencontrant des difficultés pour se déplacer ou trop éloignés des pôles de services publics.

* La bibliothèque Denise-Frey à Pont-des-Français, la médiathèque à Boulari, l'antenne de proximité à Saint-Louis et la bibliothèque annexe à Plum.

Accompagnement individuel

Les médiateurs numériques sont présents dans l'un des quatre EPN de la commune selon les horaires suivants :

- Médiathèque à Boulari : du mardi au samedi de 10 h à 16 h ;
- Bibliothèque Denise-Frey à Pont-des-Français : du mardi au samedi de 10 h à 16 h ;
- Bibliothèque annexe à Plum : le mercredi de 13 h à 16 h et le premier samedi du mois de 7 h 30 à 11 h 30.
- Antenne de proximité à Saint-Louis : du lundi au jeudi de 7 h 30 à 15 h 30.



Patrice Faure, Haut-commissaire de la République en Nouvelle-Calédonie, s'est déplacé sur la commune le 25 février 2022 afin de constater les nombreux dégâts causés par les fortes pluies.

Environ **100** permis de construire délivrés chaque année sur la commune.



30 millions de francs supplémentaires votés dans le cadre du budget 2022 (section investissement).



18 études lancées auprès de bureaux d'études spécialisés.



87 cas d'éboulement de terrain déclarés et référencés dans la base de données depuis janvier 2022 ;

dont **31** cas sous arrêté d'évacuation

et **56** sans arrêté d'évacuation.

13 millions de francs d'études engagés au 5 mai 2022.

CATASTROPHES NATURELLES : UN DOSSIER PRIORITAIRE

Pluies abondantes, dépressions..., ces derniers mois, la météo n'a pas épargné la commune qui a connu plusieurs épisodes malheureux marqués par des éboulements de terrain et des inondations. Des risques majeurs pour lesquels la mairie, avec les collectivités compétentes en la matière, est en première ligne. L'occasion de rappeler l'importance des règles d'urbanisme en vigueur mais aussi l'intérêt de faire appel à des cabinets d'études spécialisés.



Le passage mi-février de la dépression forte Dovi a causé de nombreuses inondations sur l'ensemble du territoire. Court mais intense, le phénomène a engendré, en seulement trois jours, un taux de pluviométrie équivalent à un mois de février complet sur la commune, venant fragiliser des sols déjà gorgés d'eau en raison des fortes pluies enregistrées depuis novembre dernier et devenus naturellement instables.

Depuis le début de l'année, quatre-vingts sept éboulements de terrain ont ainsi été déclarés et enregistrés. Trente et un d'entre-eux ont fait l'objet d'un arrêté d'évacuation. Pour ceux-ci, la Ville, qui est chargée de veiller à la sécurité des biens et des personnes par l'intermédiaire de ses pouvoirs de police et de sa compétence en matière d'urbanisme, souhaite assurer un étroit suivi. Pour les élus, qui ont à cœur d'être à l'écoute des Mondoriens, il n'est pas question de laisser les administrés seuls et désemparés.

Des administrés suivis et informés

À cet effet, la Ville a mandaté un expert en génie civil afin de l'accompagner dans cette démarche. Celui-ci a pour objet de guider les propriétaires en leur apportant une explication technique accessible aux non-initiés avec, notamment, des précisions sur la cause des éboulements, les responsabilités, les mesures d'urgence à mettre en œuvre et les préconisations de résolution des problèmes. L'exécutif porte aussi une attention particulière sur l'information donnée aux habitants victimes de glissements de terrain. Après chaque signalement, des visites de site sont systématiquement menées par les agents municipaux afin de diagnostiquer la nature des sinistres. Les administrés sont ensuite contactés et tenus informés de la procédure en cours. De plus, des créneaux de rencontre avec les élus ou les services concernés sont programmés chaque semaine pour recevoir et renseigner les administrés qui en expriment la volonté.

11,5 millions de francs de travaux réalisés en urgence (nettoyage, évacuation, désobstruction des réseaux, désenclavement des administrés et sécurisation).



Dossier

CATASTROPHES NATURELLES : UN DOSSIER PRIORITAIRE

Une volonté, des compétences et des règles d'urbanisme

Par l'intermédiaire de ses pouvoirs de police et de sa compétence en matière d'urbanisme, la mairie du Mont-Dore est chargée de veiller à la sécurité des biens et des personnes.



Un domaine qui concerne les risques naturels, tels que les glissements de terrain et les inondations. Des risques majeurs pour lesquels la mairie, avec les collectivités compétentes en la matière, est en première ligne. La Direction de l'industrie, des mines et de l'énergie de la Nouvelle-Calédonie (DIMENC) est, quant à elle, chargée d'évaluer les risques géologiques et de diffuser la connaissance géologique. Ces informations relatives à la cartographie des risques de mouvements de terrain sont communiquées par le service de l'urbanisme de la mairie du Mont-Dore à toute personne qui en fait la demande. Elles sont systématiquement adressées aux notaires dès lors qu'il y a transfert de propriété d'un bien immobilier, via le formulaire de « renseignements d'urbanisme ».

Évolution de la cartographie

La dernière cartographie à jour des risques de mouvements de terrain

date d'avril 2021. Elle a été portée à la connaissance du public du 2 avril au 3 mai 2021 avant d'être annexée au plan d'urbanisme directeur (PUD) dans le cadre de sa mise à jour. Cette cartographie porte sur l'ensemble du territoire communal. Elle a été réalisée par la DIMENC avec le concours du Bureau de recherches géologiques et minières. L'objectif ? Identifier le plus précisément possible les risques de mouvements de terrain sur la commune.

Pour rappel, cette démarche a été initiée à la suite de la catastrophe naturelle survenue à Houailou en novembre 2016. Quinze communes, dont celle du Mont-Dore, ont ainsi été identifiées prioritairement dans le cadre d'un programme d'études pluriannuel (2018-2023).

Les règles d'urbanisme

Tout projet de construction doit faire l'objet d'une demande d'autorisation d'urbanisme auprès du service de l'urbanisme, du domaine et du pa-

trimoine (SUDP) de la Ville du Mont-Dore. Bien évidemment, l'objet de l'instruction n'est pas de contraindre le porteur de projet mais de le conseiller et de l'accompagner. Lorsqu'elle est délivrée, l'autorisation peut comporter des prescriptions, comme une étude géotechnique et un suivi des travaux par un géotechnicien, qui vont permettre d'obtenir des garan-

Que faire en cas d'éboulement ?

Contactez la police municipale qui, en fonction des constatations effectuées sur site, sollicitera - ou pas - un avis de la Direction des services techniques et de proximité de la Ville pouvant être complété par celui d'un expert. Dans le cas où l'éboulement ou l'aggravation de celui-ci entraîne un risque pour la sécurité des personnes et des biens, un arrêté d'évacuation pourra être notifié.

La levée des arrêtés d'évacuation sur les propriétés est conditionnée par l'attestation d'un expert (bureaux d'études spécialisés en géotechnique) signalant que le risque d'éboulement est écarté. Pour rappel, cette expertise est à la charge des propriétaires.

Attention, si l'expert atteste que le risque d'éboulement est toujours présent, les propriétaires devront fournir à la Ville une attestation de réalisation de travaux, validée par l'expert, écartant ainsi le risque d'éboulement.

Contacts

Service de l'urbanisme, du domaine et du patrimoine

Tél. : 43 30 36

urbanisme@ville-montdore.nc

249 rue Gaëtan BRINI,
zone industrielle de La Coulée,
dans les locaux de la Direction
des services techniques
et de proximité

Ouvert du lundi au vendredi
(hors jours fériés)
de 7 h 30 à 15 h 30.



Comme pour chaque événement climatique d'importance, la Ville met en place son Plan Communal de Sauvegarde, le PCS. Cela a été le cas le 6 février dernier.

ties sur la pérennité de la construction en vue de la sécurité de ses habitants et de leurs voisins. Pour tenir compte de ces types d'aléas (glissements de terrain ou risques hydrauliques) et des niveaux de risques associés, certaines zones sont partiellement constructibles, voire inconstructibles.

Attention : les demandes d'autorisation d'urbanisme sont instruites en prenant en compte les différents aléas de mouvements de terrain référencés dans la cartographie établie par la DIMENC :

- **Aléa très faible :** les administrés sont informés ;
- **Aléa faible :** les nouvelles constructions sont autorisées mais elles peuvent faire l'objet d'une demande de justification de garanties géotechniques en fonction de l'analyse de la parcelle ;
- **Aléa modéré :** la parcelle doit faire l'objet d'une analyse. Selon les résultats, deux possibilités : toute nouvelle construction est interdite car le risque de glissement de terrain s'avère trop important ou elle est autorisée à condition qu'elle fasse obligatoirement l'objet d'une justification de garanties géotechniques ;
- **Aléa élevé :** toute construction est interdite.

Les autorisations de permis de construire sont également délivrées en tenant compte des différents aléas d'inondation référencés dans la car-

tographie établie par la DIMENC. Rappelons qu'en cas de risque d'aléa fort (risque d'inondation en cas de pluie forte ou très forte), toute nouvelle construction est possible si les dispositions constructives retenues permettent la sécurité des personnes et la minimisation des conséquences économiques. Des études topographiques et géotechniques sont, notamment, exigées. Dans le cas d'un aléa très fort, aucune construction nouvelle n'est autorisée sur une parcelle non bâtie. Ces informations relatives à la cartographie des risques d'inondation sont communiquées par le service de l'urbanisme, du domaine et du patrimoine de la Ville du Mont-Dore à toute personne qui en fait la demande. Elles sont systématiquement adressées aux notaires dès lors qu'il y a transfert de propriété d'un bien immobilier, via le formulaire de « renseignements d'urbanisme ».

Informations aux administrés

Les informations sur la mise à jour du PUD et sur les risques naturels **sont tenues à la disposition de toute personne qui le souhaite** : sur le site web de la Ville www.ville-montdore.nc ou auprès des agents de la Ville au service de l'urbanisme, du domaine et du patrimoine par téléphone et/ou sur rendez-vous. Lors d'une mise à jour des informations, une procédure de « porté à la connaissance du public » est lancée et la publicité en est faite dans les médias.

L'engagement de la Ville

À la suite du passage de la dépression forte Dovi, des travaux ont été lancés en urgence pour sécuriser les sites et permettre d'évacuer les éboulements, principalement sur la voie publique. Nettoyage, évacuation, désobstruction des réseaux et désenclavement des administrés ont constitué l'essentiel des travaux dont le montant s'élève à 11.5 millions de francs. Des études sont en cours pour lancer les travaux de réparation du canal Manié, à Robinson. Celui-ci a connu un débordement suite à la dégradation de ses parois en béton lors du passage de Dovi, alors qu'il avait déjà été fortement dégradé lors du passage du cyclone Lucas en février 2021. Par ailleurs, la Ville a alloué une enveloppe budgétaire supplémentaire de trente millions de francs au budget 2022 afin de réaliser les premiers travaux de confortement à sa charge. De plus, des études d'expertise géotechnique sont également prévues qui permettront de définir quelles sont les raisons des éboulements et à qui revient la responsabilité des travaux. La Ville a également sollicité l'État afin de demander une aide via le fonds de secours pour l'Outre-mer. Les administrés ayant été victimes de dommages liés à ces glissements de terrain sont invités à monter un dossier auprès du haut-commissariat.



INTERVIEW

Jean-Jacques Afchain

premier adjoint au Maire
en charge notamment de l'aménagement
du territoire et de l'urbanisme.

Personne ne sera laissé
dans une situation d'angoisse.

Comment la Ville a-t-elle géré les conséquences des intempéries qui se sont abattues sur la commune en février dernier ?

Dès la fin des gros épisodes pluvieux, toutes les équipes municipales ont travaillé d'arrache-pied pour consolider l'état des voiries endommagées. Nous avons réalisé plusieurs travaux en urgence juste après le passage des intempéries afin de remettre en place les réseaux, l'électricité et les routes. Plusieurs quartiers ont été touchés, notamment à Yahoué et à Robinson.

Notre volonté est d'aider au maximum les Mondoriens impactés par ces intempéries. Cependant, il faut rester prudent et ne pas se précipiter car les zones d'éboulement sont des zones à risque qui ne peuvent pas être modifiées sans étude préalable ou sans expertise fiable. Cela prend donc du temps.

Financièrement, la Ville a également abondé fin mars une enveloppe supplémentaire de 30 millions de francs au budget afin de financer des expertises nécessaires. Nous avons aussi demandé de l'aide au haut-commissaire de la République française en Nouvelle-Calédonie pour obtenir le soutien du fonds de secours pour l'Outre-mer.

Plusieurs dizaines de personnes ont reçu un arrêté d'évacuation lors de ces intempéries, en raison du danger existant. Comment ces familles sont-elles aidées aujourd'hui ?

Nous avons planifié plusieurs rencontres avec les familles directement impactées par les éboulements. Pour rappel, nous avons dû prendre 31 arrêtés d'évacuation depuis janvier 2022. C'est beaucoup en très peu de temps, mais nous le répétons : personne ne sera laissé dans une si-

tuation d'angoisse et de désespoir psychologique. Cela va malheureusement prendre du temps, mais nous continuons à travailler avec ces familles pour faire le maximum le plus rapidement possible.

Avec le centre communal d'action sociale de la Ville (CCAS), nous essayons par exemple de trouver des solutions adaptées à chacun, ainsi que des moyens de relogement avec nos partenaires comme la Dpass (Direction provinciale des affaires sanitaires et sociales).

Comment la commune peut-elle préparer les Mondoriens aux risques accrus liés aux phénomènes météorologiques comme La Niña ?

Le rôle de la collectivité est d'informer au maximum les Mondoriens sur les risques naturels et leurs conséquences, notamment sur l'urbanisme. Pour cela, nous avons des services municipaux, comme le service de l'urbanisme, à la disposition des administrés qui souhaitent s'informer, échanger ou qui se posent simplement des questions. Il faut également savoir que le plan d'urbanisme directeur (PUD) de la Ville est tenu à la disposition de toute personne qui le souhaite.

Il est désormais à craindre que ce type de phénomène sera de plus en plus intense durant les prochaines années. C'est pourquoi nous demandons aux administrés la plus grande vigilance. Le Mont-Dore est une jeune commune, mais beaucoup d'habitations sont anciennes. Renseignez-vous auprès des services techniques de la Ville sur les démarches à mener afin de consolider vos habitations ou si vous souhaitez simplement vous assurer du niveau de risque d'aléas de votre parcelle.



L'intérêt des études géotechniques

De la consultation au diagnostic, la réalisation d'une étude géotechnique (ou géologique) présente de nombreux avantages. L'examen des sols est primordial puisqu'il peut tout aussi bien garantir la faisabilité d'un projet qu'y mettre un terme.

Selon la définition, une étude géotechnique consiste en l'examen des sols afin d'apprécier les différents aspects mécaniques d'un terrain en vue d'accueillir une construction. Réalisée en amont d'un projet, elle va permettre d'appréhender les risques naturels susceptibles d'impacter la construction et d'apprécier leurs aléas dans la zone où elle va s'établir, limitant ainsi les risques de glissement de terrain, d'inondation, de tassement des sols. Elle permet également de définir et d'optimiser les principes de fondation qui vont être par la suite préconisés par le bureau d'études pour soutenir le futur ouvrage, garantissant ainsi la stabilité de la construction à long terme. Dans le cas d'un sinistre avéré, l'étude géotechnique va permettre de définir sa cause et, par conséquent, d'établir les responsabilités. Le bureau d'études va également préconiser, si besoin, les mesures d'urgence qui doivent être mises en œuvre ou effectuer des propositions techniques afin de résoudre le problème. Une étude géotechnique peut donc être réalisée en cas de sinistre déclaré, mais elle peut être aussi demandée en amont dans le cadre des démarches d'instruction d'urbanisme.

Conseil, rapport et suivi

Le rôle des bureaux d'études peut s'articuler autour de plusieurs champs d'action : conseil, rédaction de rapports d'études géotechniques ou encore suivi de la bonne exécution des travaux. De la consultation au diagnostic, il existe plusieurs niveaux d'études qui répondent à un classement normé et à différents niveaux de précision d'informations souhaités par le propriétaire. Faire

appel à un expert va permettre d'endiguer tout risque lié à la nature des sols avant de lancer une construction ou une extension. S'agissant des sinistrés, c'est l'assurance d'obtenir des orientations techniques pour les travaux à réaliser. Les intérêts d'une étude géotechnique sont donc nombreux. À noter que si l'étude géotechnique n'est pas systématiquement exigée, elle est obligatoire pour toute construction (ou extension) située dans une zone à risque. Et elle reste toutefois vivement conseillée.

Météo : vigilance accrue

Selon Météo-France NC, El Niño et La Niña « sont des phénomènes climatiques qui ont pour origine une anomalie de température importante des eaux de surface de l'océan Pacifique sud. Lorsque celle-ci devient particulièrement marquée et positive, on assiste à un épisode El Niño. Dans le cas contraire (déficit thermique important), il s'agit du phénomène La Niña qui se ressent sous la forme de variations dans la pression atmosphérique, les vents et les précipitations ». Face au changement climatique qui amplifie les effets de La Niña et d'El Niño et qui, selon les prévisionnistes, devrait se poursuivre et s'intensifier, la Ville appelle les administrés à la plus grande vigilance. En cas de constructions anciennes, il leur est conseillé de s'assurer du niveau de risque d'aléas de leur parcelle et, si besoin, de faire appel à des bureaux d'études spécialisés pour les conseiller sur les démarches à mener afin de consolider leurs habitations.

zoom sur

Des actions pour sensibiliser au handicap

L'opération Handicapable se déroulera du 30 mai au 8 juin sur la commune afin de sensibiliser le public, plus particulièrement les scolaires, au handicap. Nouveauté de cette quatorzième édition, un temps de rencontres et d'échanges autour de l'emploi et un job dating handicap.



Annulée puis proposée en format réduit en raison de la crise sanitaire, l'opération Handicapable signe son retour pour une nouvelle édition. Organisé par le centre communal d'action sociale (CCAS) de la Ville du Mont-Dore, l'événement poursuit toujours le même objectif : sensibiliser le public au handicap, favoriser les rencontres et les échanges entre les scolaires de la commune et les personnes en situation de handicap, promouvoir les acteurs associatifs et institutionnels et encourager les valeurs citoyennes. « *Nous avons tous nos différences et le handicap en est une. On a toujours peur de ce qu'on ne connaît pas. Par méconnaissance ou par peur, le handicap peut effrayer, d'où l'importance de ces rencontres pour changer les regards et lever les barrières. Lors de cette semaine, nous souhaitons montrer aux plus jeunes que les personnes en situation de handicap sont des citoyens comme les autres, avec des capacités, des ressources et des savoir-faire différents qu'ils développent non seulement dans la vie quotidienne mais aussi dans le domaine artistique ou sportif (...)* », souligne la directrice du CCAS, Dominique Begaud.

De la pédagogie ludique

Écrire en braille, se déplacer sans voir, communiquer autrement qu'avec la parole... De nombreuses actions menées en partenariat avec une dizaine d'associations, maillons essentiels qui œuvrent aux côtés des personnes en situation de handicap, seront déclinées du 30 mai au 8 juin, pour certaines au sein des établissements scolaires de la commune. Sont principalement ciblés, les scolaires du cycle 3, les collégiens et les lycéens. Pour les organisateurs et les partenaires de l'opération, l'idée est bien de faire de la pédagogie mais de façon ludique. Des actions sont également prévues au complexe sportif Victorin-Boewa, au Pôle artistique et au centre culturel du Mont-Dore : exposition, spectacles, ateliers interactifs, animations sportives, ateliers de bien-être... autant d'animations qui doivent permettre au jeune public de découvrir et de mieux comprendre le monde tel qu'il est appréhendé au quotidien par les personnes en situation de handicap.

Emploi...

Cette nouvelle édition sera marquée par la tenue d'un forum sur l'emploi, une nouveauté prévue le 8 juin au centre culturel du Mont-Dore. Ce temps de rencontres et d'échanges doit permettre de renseigner les employeurs sur les droits et les obligations en matière d'emploi de personnes reconnues travailleurs handicapés et de rappeler les dispositifs d'accompagnement et les aides existants. Il sera animé par la Direction du travail et de l'emploi, la commission handicap et dépendance de la DASS, la Direction de l'emploi et du logement de la province Sud ainsi que par les services sociaux éducatifs qui accompagnent ce public.

... et job dating handicap

Un job dating ciblant les employeurs du Grand Nouméa s'ensuivra afin de permettre aux entreprises en perspective d'embauche de rencontrer des candidats potentiels, tous reconnus travailleurs handicapés. « Avec la conjoncture actuelle, trouver un emploi n'est pas toujours facile,



mais c'est encore plus compliqué pour une personne en situation de handicap », souligne Dominique Begaud. À noter que l'Association pour le droit à l'initiative (ADIE) sera également de la partie pour présenter un nouveau dispositif dédié à la création d'entreprise, accessible aux personnes en situation de handicap.

Vecteur de la politique sociale de la Ville qui œuvre depuis longtemps déjà afin de contribuer au bien-être des personnes en situation de handicap ou à mobilité réduite, le CCAS propose à ces dernières un accompagnement personnalisé (ouverture aux droits, transport, loisirs...) et décline des actions sur le terrain tout au long de l'année.

La clé des champs

Situé au Jardin des sens sur la route de la Corniche au Vallon-Dore, le service d'accompagnement à la vie sociale (SAVS) du Mont-Dore, « La clé des champs », a été créé en 2015. Quinze adultes en situation de handicap intellectuel et en capacité de travailler (condition obligatoire pour bénéficier du dispositif) sont actuellement accompagnés à l'autonomie au logement par des auxiliaires de vie et une éducatrice spécialisée. L'objectif ? Leur permettre de vivre de la façon la plus autonome possible dans leur appartement au quotidien. Au programme : gestion du budget, élaboration des menus, liste de courses, organisation du temps libre, autonomie au transport... Neuf bénéficiaires sont ainsi suivis dans la résidence du Jardin des sens et six autres du domicile. Certains travaillent au CAT à Tina-sur-mer, d'autres sont accompagnés par l'association Handijob. À noter que l'accompagnement du SAVS s'effectue sur une durée de trois ans, renouvelable une fois.

Au programme

- **Une exposition d'œuvres** réalisées au sein des structures accueillant le public porteur d'un handicap. Du 24 mai au 7 juin dans le hall du centre culturel du Mont-Dore.
- **Des ateliers interactifs** à destination des scolaires du Mont-Dore, proposés au Pôle artistique et dans les jardins du centre culturel du Mont-Dore.
- **Des animations ludiques et sportives** sous la forme d'ateliers regroupant des personnes en situation de handicap et des élèves du lycée Saint-Jean-XXIII de Païta.
- **Un escape game** réalisé en collaboration avec le Collectif Handicaps, qui cible les jeunes à partir de la 4^e et met les participants en situation de handicap pour résoudre des énigmes.
- **Des ateliers de bien-être** avec le lycée Saint-Jean-XXIII de Païta, au Pôle artistique.
- **Une sensibilisation** au handicap moteur dans les établissements scolaires avec la malle pédagogique réalisée par les jeunes de l'unité de formation pratique de l'APEH-NC.
- **Des temps de rencontre** autour de l'emploi et un job dating handicap, le 8 juin, de 8 h à 12 h, au centre culturel du Mont-Dore.

D'un quartier,

AUJOURD'HUI : L'ÎLE OUEN

Rescapée du grand plongeon

Séparée de la Grande Terre par le canal Woodin, l'île Ouen fut découverte par un santalier anglais au XIX^e siècle. D'une superficie de 37,1 km², elle abrite une population d'une centaine d'habitants concentrée dans le village de Ouara. Elle était reliée à la Grande Terre avant de devenir une île aujourd'hui rattachée à la ville du Mont-Dore dont elle est le 13^e quartier.



Les sommets aux formes arrondies dépassent à peine 300 mètres.

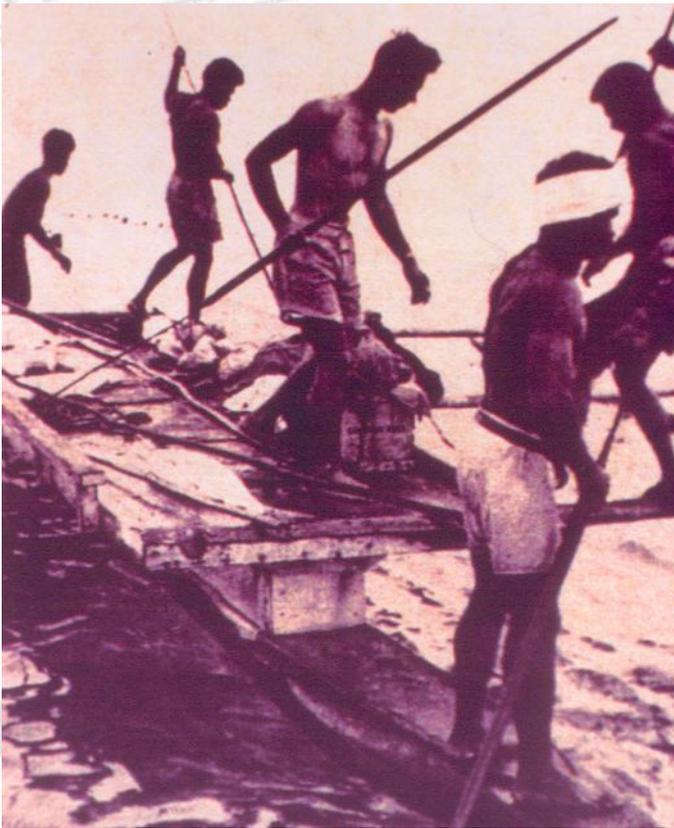
Vue de la mer, l'île Ouen (Ngwêê en langue wêê) semble formée de deux îles d'aspect différent. Ses sommets aux formes arrondies dépassent à peine 300 mètres mais offrent une panoplie de couleurs allant du rouge à l'ocre, en passant par le rose, le blanc et le vert. Au cours du Quaternaire, un gauchissement longitudinal a plongé dans la mer les extrémités nord et sud de la Grande Terre. L'île Ouen a alors été séparée du grand massif péridotitique du Sud, entraînant la formation du canal Woodin. Ses roches sont des péridotites et des serpentines, au nord, et au sud des ouénites (du nom de l'île Ouen), une définition du professeur Lacroix datant de 1911. On y trouve aussi du basalte à la pointe Nokoué et des terrains sédimentés calcaires à l'île Mato. En 1866, Jules Garnier y découvre du jade, utilisé pour la fabrication d'herminettes, de haches ostensoirs (symboles de la puissance du clan) et de colliers (symboles de vie). Ces objets circulent sur la Grande Terre et aux Loyauté.

Une végétation clairsemée

Autrefois, l'île Ouen devait présenter une végétation comparable à celle de la baie de Prony avec kaoris, chênes gomme, bois de fer... Entièrement déboisée, elle présente aujourd'hui trois faciès : la végétation du littoral, les prairies marécageuses et le « maquis minier ».

Onze clans principaux sont représentés sur l'île, dont les Wêên, détenteurs de la chefferie, les Kué, défenseurs et messagers de la chefferie, ou encore les Betowe, ancienne chefferie de l'île Nou et parmi les derniers constructeurs de pirogues. La langue en usage est proche de celle du sud de la Grande Terre, à Goro, Unia et l'île des Pins. Une centaine d'habitants sont regroupés à Ouara, sur la côte est, et à Koutouré, au sud. En 1868, le R.-P. Chapuis crée à Ouara une mission catholique qui sera supprimée en 1900.

Une Histoire



Des clans de pêcheurs

La population se consacre plus à la pêche qu'à l'agriculture. Les étroites bandes de terre cultivable sont occupées par des cultures vivrières. La pêche est toujours fructueuse mais il n'est prélevé que le nécessaire pour les besoins familiaux et ceux de la coutume au sein de la tribu. En plus de la tortue, les pêcheurs capturent toutes sortes de poissons en utilisant diverses techniques. La plus spectaculaire et la plus sportive est la pêche au mékoua, un poisson de 10 à 15 kg qui se déplace par bancs. Autrefois, cette pêche se pratiquait en pirogue traditionnelle, à l'aide d'une perche et de filets lancés entre deux pirogues pour encercler les poissons. Une fois ceux-ci dans les filets, les pêcheurs se jetaient à l'eau et les assommaient à coups de poing ou de harpon. Une belle pêche pouvait compter de 50 à 60 prises.



Le jade servait à fabriquer des objets rituels comme les haches ostensoirs.

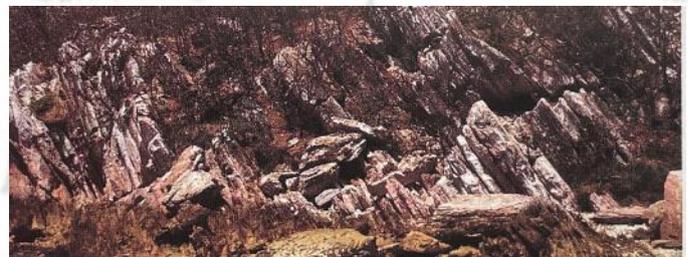
Guider les navires à bon port

En 1857, le gouverneur Dubouzet crée une station de pilotes à l'île des Pins, avec le pilote Brossard et l'aspirant pilote Leleizour. Ils prennent en charge les navires du canal de la Havannah jusqu'à la capitale. Avec l'augmentation du trafic maritime, le gouverneur Saisset crée, en 1859, trois stations pilotes. Celle de l'île Ouen est établie en bordure du canal

Woodin, en baie de Kouo devenue baie des Pilotes ou anse du Pilote. Avec un sommet de 40 m d'altitude et des pentes abruptes, l'île Mato se trouve à une dizaine de kilomètres au sud de l'île Ouen. Vers 1890, Marius Armand, un habitant de Nouméa, exploite une « carrière de pierres lithographiques » située sur l'île. Il en extrait un calcaire avec une finesse de grain qui le destine à l'imprimerie. Elle sera exploitée par Georges Mourin au début du XX^e siècle. L'une des œuvres lithographiées est le livre du R.-P. Lambert, *Mœurs et superstitions des Néo-Calédoniens*. Il sera réédité en 1999, près de cent ans plus tard.



Marius Armand exploite une carrière de calcaire à Mato.



Source : Ville du Mont-Dore. Terre de couleurs et couleurs de terres, Découverte historique et touristique, de l'historien Luc Chevalier.

Superficie : 37,13 km² (3 713 ha).

Population : 105 habitants en 2019 (103 hab. en 1996, 133 en 2014).

Densité : 2,16 hab/km² (total Mont-Dore : 43 hab/km²).

Activités économiques : pêche et cultures vivrières.

Service public le plus proche : mairie annexe à Plum.

Établissement scolaire : école primaire de l'île Ouen (secteur scolaire de Plum).

Lieu de culte : église de Ouara.

Tourisme : mine de jade, point de vue.



Marché de Boulari : les tarifs en baisse pour relancer l'activité.

Modifiés en avril 2021, les tarifs des emplacements du marché de Boulari affichent toujours une baisse de 30 %. La Ville du Mont-Dore entend ainsi donner un coup de pouce aux commerçants et redynamiser l'offre.

Le marché municipal de Boulari est un lieu d'échanges qui offre une belle opportunité de valoriser les produits locaux et de mettre en avant le savoir-faire des commerçants mondoriens. Des commerçants dont l'activité, contexte oblige, a été mise à rude épreuve durant ces deux dernières années. Afin de contribuer à la relance de leur activité, la Ville a acté, depuis le 1^{er} avril 2021, la diminution de 30 % sur tous les tarifs des emplacements du marché municipal. « Cette décision visait à aider les commerçants du marché, dont l'activité a été impactée par la situation exceptionnelle subie au début de l'année 2021 (conditions climatiques, contexte économique général), » rappelle l'exécutif. Consciente des difficultés persistantes des commerçants, la Ville a fait le choix de maintenir cette diminution des tarifs sur l'année 2022. L'objectif, consolider la reprise de l'activité économique. Un moyen également de redynamiser l'offre et d'attirer toujours plus de clientèle.

Locations mensuelles ou journalières

Voici un rappel des tarifs mensuels par mètre carré, sachant qu'ils varient en fonction de la nature des équipements proposés :

- Le coût des locaux fermés s'élève à 1 680 francs par m²/mois ;
- Le prix des stands dédiés à l'alimentaire est fixé à 1 610 francs par m²/mois ;
- Deux emplacements sont loués pour la somme de 1 750 francs par m²/mois ;
- Le tarif des stands de poissonnerie est fixé à 2 100 francs par m²/mois. À noter qu'ils sont tous les deux équipés d'une chambre froide individuelle ;
- D'autres stands, dont la nature de l'occupation n'est pas définie, s'affichent au prix de 1 540 francs m²/mois.

S'agissant des journaliers, le stand est loué 700 francs la journée, les mercredi, jeudi et vendredi. Le week-end, comptez 2 100 francs le samedi et le dimanche à l'intérieur du marché et 1 400 francs en extérieur.

Pour tout renseignement concernant les emplacements au marché municipal, contactez le 43 70 00.

Le marché municipal de Boulari vous accueille du mercredi au dimanche, de 6 h à 12 h.

MARCHÉS À THÈME : PROCHAINS RENDEZ-VOUS

Samedi 28 et dimanche 29 mai : spécial fête des Mères

Samedi 4 juin : spécial Afrique-Antilles

Samedi 11 juin : spécial vide-grenier

Samedi 9 juillet : spécial vide-grenier

Samedi 30 juillet : spécial culinaire et artisanat

Portrait

CHRISTIAN VAN DAC

D'une élection... à l'autre

Le 14 juillet 2021, Christian Van Dac était élu Mister JNC Mont-Dore au terme de plusieurs mois de préparation, devenant ainsi l'ambassadeur du Mont-Dore pour un an.

Une fierté pour ce jeune Mondorien qui rêve de devenir steward « pour la beauté du métier et pour voyager » ou professeur d'anglais « parce que j'aime l'école et cette langue. » « En 2021, j'ai été admis à l'Institut Limayrac, à Toulouse, pour intégrer un BTS (tourisme et anglais) et, je devais donc partir en Métropole. Malheureusement, je n'ai pas décroché de bourse et j'ai dû revoir mes projets. Le bon côté, c'est que ça m'a permis de m'inscrire au concours Mister JNC Mont-Dore ! » Loin de se décourager, le jeune homme, qui vient de fêter ses 23 ans, travaille depuis dans les boulangeries-pâtisseries familiales situées à Robinson et à Dumbéa afin « de gagner de l'argent. » Avec Pierre, son frère jumeau qui a remporté le titre Mister JNC territoire 2021, Christian projette toujours de poursuivre ses études en Métropole. « Je vise le même BTS mais cette fois à Paris où mon frère espère intégrer une école de mannequinat. Cependant, mon départ dépendra de l'élection Mister JNC territoire en octobre prochain au centre culturel du Mont-Dore, car si je l'emporte, je devrai repousser mon départ d'un an. »

Changer le regard de la société

En attendant, Christian profite de son titre actuel pour défendre un projet qui lui tient à cœur, la valorisation des personnes rondes. « On ne va pas se mentir, les rondeurs font partie des gènes océaniques. Pourtant, les personnes fortes sont encore trop souvent stigmatisées. Le message que je veux faire passer, c'est qu'on n'admire pas une personne pour ce qu'elle est ou ce qu'elle a mais pour ce qu'elle sait faire. Moi, je leur dis n'ayez pas honte de ce que vous êtes et n'abandonnez pas vos rêves. » Le projet qu'il défend ? Inciter les professionnels à faire appel à des personnes rondes dans les publicités, « car on voit toujours des individus de taille standard », et



« N'ayez pas honte de ce que vous êtes et n'abandonnez pas vos rêves. »

unifier les prix des vêtements, « car les articles de grande taille sont très souvent vendus à des tarifs plus élevés. » Rappelons que l'élection de Mister JNC n'est pas qu'un simple concours de beauté, c'est aussi une belle occasion de valoriser la jeunesse du pays via des ambassadeurs qui défendent un projet citoyen.

Une expérience enrichissante

Un projet que le jeune homme a défendu corps et âme lors de l'élection et qu'il porte auprès de la commune. Depuis son élection, Christian met à profit toutes les occasions pour transmettre son message. Et elles ne manquent pas ! « J'ai participé à plusieurs actions ces derniers mois et c'était très intéressant. J'ai notamment collaboré à une opération de plantation avec l'association Caledoclean et j'ai adoré. J'ai aussi assisté à un conseil municipal du Mont-Dore, une première pour moi, et j'ai pu mieux comprendre le fonctionnement d'une commune. » Ravi de son expérience, le jeune Mondorien ne cache pas son enthousiasme à l'idée de concourir pour le titre de Mister JNC territoire 2022. « Les répétitions vont bientôt commencer. J'ai vraiment hâte car je garde d'excellents souvenirs de ma précédente aventure. »

agenda

mai - juin

SAMEDI 30 AVRIL
DE 6 H À 13 H
DIMANCHE 1^{ER} MAI
DE 6 H À 12 H

MARCHÉ SPÉCIAL PLANTES ET FÊTE DU MUGUET

Au marché municipal du
Mont-Dore, face à la marina
à Boulari.
Renseignements au 43 70 00.

JEUDI 5 MAI

CONSEIL MUNICIPAL

À partir de 17 h, en salle
d'honneur de l'hôtel de ville.
Séance publique.

VENDREDI 6 MAI À 20 H
SAMEDI 7 MAI À 18 H

SPECTACLE « MAÎTRES... OU VALETS DE MOLIÈRE, MARIVAUX, GOLDONIE... »

Un florilège des meilleures
scènes du théâtre classique des
XVII^e et XVIII^e siècles, traitant
des relations entre les maîtres
et leurs valets dans un montage
contemporain entre café-théâtre
et spectacle de rue. Tromperies,
embrouilles et coups de bâton
ne sont pas loin... Un théâtre

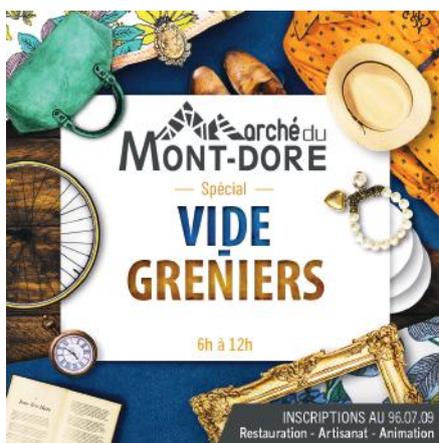


interactif où le spectateur joue
un rôle déterminant, ce qui lui
confère son style dynamique et
accessible à tous.
Une mise en scène rythmée et
rire à profusion garanti.
À la salle de spectacle du centre
culturel du Mont-Dore.
Renseignements au 41 90 90.
Billetterie
www.centreculturelmontdore.nc

SAMEDI 7 MAI

MARCHÉ SPÉCIAL VIDE-GRENIERS DE 6 H À 12 H

Au marché municipal du Mont-
Dore, face à la marina à Boulari.
Renseignements au 43 70 00.



SAMEDI 7 MAI

PETIT-DÉJEUNER DES CURIEUX

De 7 h 30 à 11 h 30 à la biblio-
thèque annexe à Plum.
Renseignements au 43 67 12.

SAMEDI 7 MAI À 10 H
DIMANCHE 8 MAI À 17 H

SPECTACLE

« AVIS DE TEMPÊTE »

La période des fêtes com-
mence... Dans l'arrière-boutique
d'un magasin de jouets, une
jeune stagiaire inexpérimentée
et explosive fait son premier jour
d'essai comme commis à l'em-
ballage des cadeaux. Elle va tout
faire pour tenir la cadence sous
le regard bienveillant de son chef
en manque d'autorité. Mais les
catastrophes s'enchaînent...
Au petit théâtre du centre culturel
du Mont-Dore.
Renseignements au 41 90 90.
Billetterie :
www.centreculturelmontdore.nc

VENDREDI 13 MAI À 20 H
SAMEDI 14 MAI À 18 H

SPECTACLE

« LES FARCES »

Un spectacle composé d'une sé-
rie de farces issues du répertoire
français des XV^e et XVI^e siècles,
traitant des problèmes de société
de manière satirique : démêlés
du couple, fourberies en tout
genre, critiques de la bourgeoisie
et du clergé. Ce genre théâtral
populaire exploite tous les re-
gistres du comique : comique de
gestes, de situation, de mots...
À savourer en famille.
À la salle de spectacle du centre
culturel du Mont-Dore.
Renseignements au 41 90 90.
Billetterie :
www.centreculturelmontdore.nc



SAMEDI 14 MAI À 10 H
DIMANCHE 15 MAI À 17 H

SPECTACLE

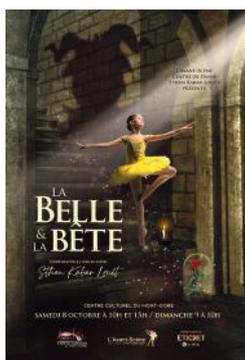
« LOS MAGNIFICOS »

Une comédie clownesque tout public, originale et rafraîchissante. Cinquante minutes de bonne humeur et de franche rigolade où enfants et parents riront à l'unisson. Au petit théâtre du centre culturel du Mont-Dore.
Renseignements au 41 90 90.
Billetterie
www.centreculturelmontdore.nc

VENDREDI 20 MAI À 20 H
SAMEDI 21 MAI À 18 H 30
DIMANCHE 22 MAI À 18 H

SPECTACLE « À L'AUBE DES GRANDS BALLETS »

Au début du XX^e siècle, la danse, la musique, la chorégraphie et la peinture vont connaître un bouleversement, mettant en lumière les plus grands artistes du moment dont certains demeurent nos référents tels que le compositeur Igor Stravinsky, l'écrivain Jean Cocteau, le peintre Pablo Picasso où les danseurs et chorégraphes Vaslav Nijinski, George Balanchine, Serge Lifar et bien d'autres encore...
À la salle de spectacle du centre culturel du Mont-Dore.
Renseignements au 41 90 90.
Billetterie www.centreculturelmontdore.nc



SAMEDI 21 MAI À 10 H ET À 15 H
DIMANCHE 22 MAI À 10 H

SPECTACLE « LA BELLE ET LA BÊTE »

Il y a trente ans, Disney signait un incontournable film pour enfant, inspiré du conte de Jeanne-Marie Leprince de Beaumont : *La Belle et la Bête*. Outre la magie de

l'aventure et la savante incarnation du prince et des aspirants du château, l'histoire et l'amour que porte Belle à la bête, à la plastique peu attirante, mettent aussi en avant une moralité, celle de la tolérance et de l'acceptation de la différence. Comme chaque année, l'Avant-Scène met un point d'honneur à choisir des thèmes abordés lors de ses spectacles, multipliant ainsi ses objectifs pédagogiques, tout en harmonisant, le temps d'un instant, le plaisir, la grâce et la féerie.

À la salle de spectacle du centre culturel du Mont-Dore.
Renseignements au 41 90 90.
Billetterie www.centreculturelmontdore.nc

SAMEDI 28 MAI DE 6 H À 13 H
DIMANCHE 29 MAI DE 6 H À 12 H

MARCHÉ SPÉCIAL FÊTE DES MÈRES

Au marché municipal du Mont-Dore, face à la marina à Boulari.
Renseignements au 43 70 00.

DU 30 MAI AU 8 JUIN

14^e ÉDITION DE HANDICAPABLE

Exposition, spectacles, ateliers interactifs et de bien-être... Un job dating sera également organisé le mercredi 8 juin avec les entreprises du Grand Nouméa.
Renseignements au 41 03 20.

DU 30 MAI AU 10 JUIN

QUINZAINE DE L'ENVIRONNEMENT

Le service environnement de la Ville propose différentes animations aux scolaires, au grand public et aux agents de la Ville. Samedi 4 juin, venez découvrir le marché des alternatives au centre d'éducation à l'environnement, face au rond-point des sports. Ateliers de couture ou de zéro déchet, visites des vaisseaux des sciences, artisanat local, plantes, balade à poney.
Renseignements au 43 30 36.

EXPRESSION

VIVRE AU MONT-DORE

Parmi les citoyens Mondoriens bénévoles qui ont passé deux longues journées lors de l'élection présidentielle du 10 avril et 24 avril, il y avait les assesseurs. On oublie trop souvent la place primordiale qu'ils occupent.

L'assesseur est un véritable pilier de notre démocratie.

Dans l'expression politique du magazine qui nous est consacrée, au nom de mon groupe, j'ai souhaité le mettre en lumière, mettre en avant son rôle et sa place dans toutes les élections.

Il doit accompagner le président du bureau de vote afin de s'assurer que tout se déroule dans de bonnes conditions ainsi que dans le respect de la loi. Il vérifie par exemple l'identité des électeurs et leur inscription sur la liste électorale, surveille les signatures sur la liste d'émargement ou participe à l'organisation du dépouillement.

Il y faut au minimum 2 assesseurs par bureau de vote, toutes listes confondues et sur les 25 bureaux de vote au Mont-Dore, le Rassemblement, comme à l'accoutumée, a mis à disposition plus de 60 assesseurs ! Assurant un fonctionnement normal des élections.

Si l'on ajoute nos présidents de bureau de vote, c'est plus de 80 militants du Rassemblement qui se sont mobilisés pour chaque tour de l'élection présidentielle et ce sera encore le cas pour les élections législatives des 12 et 19 juin 2022 !

Encore merci à eux.

Pierre-Louis ALGAYRES
Chef du groupe « vivre au Mont-Dore »

GÉNÉRATIONS MONT-DORE

Les caisses sont vides !

Il y a urgence à réformer nos institutions pour renforcer les moyens des communes.

C'est le constat que nous avons pu faire lors de l'examen du budget 2022.

Malgré un taux d'endettement inquiétant et des désaccords sur certains sujets (gestion déchets verts et investissements 2022), nous avons voté le budget 2022 pour 3 raisons :

1- Un vote « d'encouragement » : Certaines de nos propositions ont été prises en compte depuis 2 ans : flash ball, VSAV, retransmission des conseils municipaux, transparence des subventions, un budget pour les familles qui ont perdu leur logement.

2- Un vote de « solidarité » : Nous sommes conscients que les difficultés budgétaires de la commune sont liées à la baisse générale des recettes et au choix du gouvernement de ne pas faire bénéficier les communes du prêt de 21 milliards.

3- Un constat partagé :

Comme le Maire, nous faisons le constat que la commune est la collectivité de proximité. Elle assume donc souvent des compétences qui ne sont pas les siennes (curage des cours d'eau, par exemple) alors qu'elle n'en a pas les moyens financiers.

Nous sommes là pour défendre au mieux les intérêts des Mondoriens au conseil municipal mais nous prenons également certaines initiatives pour favoriser la solidarité.

Ainsi, nous venons de créer un groupe sur facebook « Mont Dore Générations TROK » pour faciliter le troc entre Mondoriens : légumes, vêtements, plantes.

Un mail pour nous contacter : generations.montdore@gmail.com

Les élus Générations Mont-Dore

LE MONT-DORE, NOTRE VILLE VERS UNE NATION ARC-EN-CIEL

TOUS POUR NOTRE MONT-DORE

PERMANENCES

CCAS

Du lundi au vendredi de 7 h 30 à 15 h 30.
Sans RDV. Tél. : 41 03 20.

AIDE MÉDICALE

Les lundis toute la journée et les vendredis matin au centre médico-social (CMS) de Boulari. Les mardis toute la journée et les mercredis matin à la mairie annexe de Plum. Sur RDV au 20 52 52.

ASSISTANTS SOCIAUX

Sur RDV au centre médico-social (CMS) de Boulari :

- Les lundis de 13 h à 15 h 30 et les jeudis de 8 h à 11 h pour les quartiers du Pont-des-Français, Yahoué, La Conception, Robinson. Tél. : 20 53 60 avec Mme S. REGNOULT.

- Les lundis et jeudis de 8 h à 11 h pour les quartiers de Boulari, Saint-Michel, Saint-Louis et La Coulée. Tél. : 20 53 62 avec Mme L. NOUKOUAN.

Sur RDV à la mairie annexe de Plum :

- Les lundis et jeudis de 8 h à 11 h pour les quartiers de Plum, Prony, Ile Ouen, Mont-Dore Sud, Vallon-Dore et Col de Mourange. Tél. : 05 00 30 avec Mme C. VASSAL.

CAFAT

Au CCAS de Boulari les mardis de 7 h 30 à 15 h, les mercredis de 12 h à 15 h et les vendredis de 7 h 30 à 12 h.

À la mairie annexe de Plum, les 2^e et 4^e mercredis du mois, de 8 h à 11 h.

PSYCHOLOGUE

Tous les mardis de 8 h à 16 h et les jeudis de 12 h à 16 h au centre médico-social (CMS) de Boulari. Accueil libre et gratuit avec ou sans rendez-vous au 75 43 84.

Tous les jeudis de 7 h 30 à 15 h 30, à la mairie annexe de Plum. Accueil libre avec ou sans RDV au 52 41 12.

ADAVI

Tous les lundis de 12 h à 16 h au CCAS du Mont-Dore.

Les 1^{er} et 3^e vendredis du mois, de 8 h à 11 h, à la mairie annexe de Plum.

Sur RDV uniquement au 27 76 08.

DÉCLIC

Au CCAS du Mont-Dore. Sur rendez-vous uniquement au 25 50 78.

MAISON DE L'HABITAT

Renseignements au 20 36 00.

ÉCRIVAIN PUBLIC

Les vendredis 6 et 20 mai de 8 h à 11 h au CCAS du Mont-Dore.

Les lundis à la mairie annexe de Plum sur rendez-vous au 86 68 71.

SAINT-VINCENT-DE-PAUL

Tous les mardis et jeudis matin de 7 h 30 à 11 h 30 à la villa des associations à côté du CCAS du Mont-Dore.

CROIX-ROUGE FRANÇAISE

Tous les mardis et jeudis matin de 8 h à 11 h à la villa des associations à côté du CCAS du Mont-Dore.

Retrouvez toutes les dates des permanences du Pôle des solidarités et de la mairie annexe de Plum (Maison de l'habitat, psychologue, orthophoniste, Adavi, DECLIC, écrivain public...) sur le site :

www.mont-dore.nc

NUMÉROS D'URGENCE

Pompiers : 18

Police municipale : 43 64 00

Gendarmerie : 17

Pont-des-Français : 44 87 26

Plum : 44 87 70

PC secours en mer : 16

Samu : 15

SOS Médecins : 15

SOS écoute, n° vert : 05 30 30

Médiateurs, n° vert : 05 15 16

Assistantes sociales : 43 56 78

PHARMACIES DE GARDE

7 ET 8 MAI

Pharmacie de Plum

Tél. : 43 43 25

13 MAI

Pharmacie de La Conception

Tél. : 43 54 22

14 ET 15 MAI

Pharmacie du Kaducee

Tél. : 41 00 25

21 ET 22 MAI

Pharmacie du Mall (Dumbéa)

Tél. : 43 10 44

26 MAI

Pharmacie de La Conception

Tél. : 43 54 22

28 ET 29 MAI

Pharmacie de Robinson

Tél. : 43 52 80

La Ville informe ses administrés qu'un système de vidéoprotection a été mis en place sur la commune. Pour tous renseignements, contacter la police municipale au 43 64 00.

TAXIS

Taxi n° 1 82 79 77

Taxi n° 2 77 75 58

Taxi n° 4 73 43 62

Taxi n° 5 73 50 45

Taxi n° 6 87 39 02

Taxi n° 10 74 99 91

Taxi n° 12 78 10 13

Service nocturne assuré :

Taxi n° 8 53 05 30

Taxi n° 9 76 24 19

Taxi n° 11 76 89 76

CONTACTS MAIRIE

Hôtel de ville de Boulari

Tél. : 43 70 00

Mairie annexe de Plum

Tél. : 43 76 00

Antenne de proximité de Yahoué

Tél. : 43 72 21

Antenne de proximité de Saint-Louis

Tél. : 44 96 15

Direction des services

d'animation et de prévention

Tél. : 43 26 69

Direction des services

techniques et de proximité

Tél. : 43 30 36

Centre communal

d'action sociale

Tél. : 41 03 20

Médiathèque de Boulari

Tél. : 43 72 35

Bibliothèque Denise-Frey

du Pont-des-Français

Tél. : 43 67 11

MÉDECINS DE GARDE

7 ET 8 MAI

Dr A. DUPRES

Tél. : 44 55 12

13 MAI

Dr P. REICHENFELD

Tél. : 43 65 20

14 ET 15 MAI

Dr J.-M. PAPILIO

Tél. : 41 87 17

21 ET 22 MAI

Dr Y. NOIREZ

Tél. : 46 23 26

26 MAI

Dr P. REICHENFELD

Tél. : 43 65 20

28 ET 29 MAI

Dr L. NACAS

Tél. : 41 57 73

ENCOMBRANTS

L'enlèvement des déchets encombrants se fait deux fois par an, en prenant rendez-vous au **numéro vert : 05 06 07 (appel gratuit)**. Vous pouvez également déposer vos encombrants à la déchèterie de La Coulée, route du Vallon-Dore. Le **quai d'apport volontaire est ouvert 7 j/7 de 6 h 30 à 17 h.**



QUAND EST-CE QU'ON SORT LE BAC JAUNE ?

Quartiers Nord

Semaines impaires

YAHOUÉ, CONCEPTION,

PONT-DES-FRANÇAIS

Lundis 9 et 23 mai

BOULARI, SAINT-MICHEL, SAINT-LOUIS

Mercredis 11 et 25 mai

ROBINSON

Jeudis 12 et 26 mai

Quartiers Sud

Semaines paires

MOURANGE, PLUM, MONT-DORE SUD

Mardis 3, 17 et 31 mai

LA COULÉE, VALLON-DORE

Vendredis 6 et 20 mai

Pour toutes questions relatives aux déchets, contacter Clinéo au n° vert : 05 06 07.

DÉPÔT POUR RAMASSAGE

YAHOUÉ - CONCEPTION

PONT-DES-FRANÇAIS

Du vendredi 3 au dimanche 5 juin

ROBINSON

Du vendredi 10 au dimanche 12 juin

PLUM - MOURANGE

Du vendredi 17 au dimanche 19 juin

SAINT-LOUIS

Du vendredi 17 au dimanche 19 juin

DÉPÔT POUR BROYAGE

VALLON-DORE

Du vendredi 6 au dimanche 8 mai

MONT-DORE SUD

Du vendredi 13 au dimanche 15 mai

BOULARI

Du vendredi 3 au dimanche 5 juin

SAINT-MICHEL

Du vendredi 10 au dimanche 12 juin

LA COULÉE

Du vendredi 17 au dimanche 19 juin

INFOS PRATIQUES



Marché du
MONT-DORE

— Spécial —

Fête des
MÈRES

SAMEDI 28 MAI
DIMANCHE 29 MAI
6h à 12h

Marché couvert face à la marina de Boulari
Stationnement assuré



Restauration - Artisanat - Animation